

### La position actuelle du Canada

Ces dernières années, le gouvernement canadien a condamné à maintes reprises l'intervention soviétique en Afghanistan et les violations des droits de l'Homme perpétrées dans ce pays par les forces soviétiques et afghanes. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et l'ambassadeur et représentant permanent du Canada aux Nations-Unies, M. Stephen Lewis, ont à différentes occasions fait des déclarations en ce sens. Le Canada distribue plus de vingt millions de dollars annuellement pour venir en aide aux réfugiés afghans au Pakistan.

Lors d'un discours prononcé à la 42<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations-Unies en octobre 1987, M. Lewis a une fois de plus dénoncé la présence soviétique en Afghanistan, mentionnant qu'il s'agit d'un "banc d'épreuves pour la glasnost".<sup>3</sup> Au cours des mois de novembre et de décembre, le Canada a voté en faveur de deux résolutions sur l'Afghanistan adoptées à l'Assemblée générale (rés. A/42/L.16 et rés. A/42/803/Add.1). La première résolution demande le retrait des troupes étrangères d'Afghanistan et fait appel aux parties concernées pour qu'elles trouvent une solution politique au conflit afghan; la deuxième résolution fait part des préoccupations de l'Assemblée générale face aux abus commis par les autorités afghanes, et ce avec l'appui des troupes étrangères, en regard des droits humains, et elle demande aux parties au conflit d'appliquer les principes et les règlements du droit international humanitaire.

Suite à la conclusion de l'accord prévoyant le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, M. Joe Clark a fait une déclaration le 8 avril 1988. Accueillant favorablement l'annonce de cet accord, il a cependant exprimé son inquiétude quant à l'absence, à Genève, de négociations portant sur l'instauration d'un cessez-le-feu ainsi que sur l'arrêt des livraisons d'armes aux belligérants. M. Clark a également dit regretter qu'un accord prévoyant la mise en place d'un gouvernement, en Afghanistan, et rencontrant l'assentiment des moujahidins, ne soit intervenu. Il a ajouté "(...) que les résultats du processus de négociation en cours à Genève ne

---

<sup>3</sup> Communiqué de presse no 51, La Mission permanente de Canada auprès des Nations-Unies, New-York, 9 novembre 1987.